

## Les activités de l'USP en 2022

En novembre 2021, l'Assemblée des délégués (AD) de l'USP a approuvé le [Programme d'activités 2022](#). Dans ce document figuraient les objectifs à atteindre durant l'année sous revue. Le tableau suivant récapitule les résultats obtenus pour chaque thème prioritaire et pour les tâches spéciales des départements.

<b>Objectifs et mesures des thèmes prioritaires de 2022</b>	<b>Résultats</b>
<b>Première étape de mise en œuvre de l'lv. pa. 19.475</b>	
Participer à la mise en œuvre des trajectoires de réduction des PPh et des éléments fertilisants et, dans ce cadre, exiger une approche scientifique et pratique. Assurer la protection des cultures et un approvisionnement équilibré en nutriments pour les plantes et les animaux.	L'USP a mis en place une plateforme de coordination dans laquelle les organisations sectorielles concernées sont représentées. Les membres des organisations sectorielles se sont réunis à trois reprises pour échanger sur les mesures fédérales, le transfert de connaissances entre la recherche, le conseil et la pratique ainsi que sur les conventions d'objectifs sectorielles. À plusieurs reprises, dans le cadre des débats parlementaires et lors d'échanges avec le gouvernement, le point de vue de la pratique a été présenté.
Constituer des plateformes pour les connaissances spécialisées, proposer des documents et des études propres.	L'USP a rédigé différents rapports internes pour montrer, par exemple, le potentiel des engrais de recyclage et de ferme ou la situation actuelle des importations d'engrais minéraux. Les collaborateurs ont participé à des colloques et se sont entretenus avec des spécialistes.
Responsabiliser le commerce et les consommateurs, couvrir les coûts supplémentaires qu'engendrent les trajectoires de réduction par une hausse du prix des produits. Élaborer une « stratégie de plus-value » avec les secteurs et les partenaires, et l'imposer dans le commerce et auprès des consommateurs.	En calculant les coûts supplémentaires passés et prévisionnels des trajectoires de réduction, l'USP a créé une base stable pour que les organisations sectorielles puissent faire des demandes de prix concrètes.
<b>Initiative sur l'élevage intensif</b>	
Rédiger une analyse de l'initiative et de la version finale du contre-projet, évaluer l'impact sur les secteurs concernés.	Le contre-projet du Conseil fédéral a été rejeté par le Parlement. L'initiative touchait à tel point l'agriculture que l'USP s'est engagée, avec les organisations sectorielles concernées et les chambres cantonales d'agriculture, dans une vaste campagne de votation pour le non.
Mettre en évidence et communiquer les prestations de l'élevage en Suisse.	Dans un magazine ZOOM et au moyen de plusieurs vidéos présentant des éleveurs, l'USP a montré le niveau du bien-être animal en Suisse et où notre pays se distingue clairement de l'étranger.
Former des alliances au sein des chaînes de création de valeur pour les délibérations au Parlement et assurer une position unie de l'agriculture et des organisations membres.	Former une alliance pratiquement unanime au sein de l'agriculture a été une réussite.
Préparer le projet, le matériel, les bases et les argumentaires de la campagne de votation et la mettre en œuvre.	L'USP a mis en place un groupe d'accompagnement, a réalisé une spéculative avec plusieurs agences et a finalement choisi un sujet qui saute aux yeux : les emojis. Les messages ont été testés au préalable. Du matériel

	de campagne en tout genre a été mis à disposition (drapeaux, panneaux, bâches, autocollants, affiches, flyers, etc.), un site web a été mis en ligne et des pages ont été créées sur les réseaux sociaux. La campagne nationale a également été visible dans l'espace urbain (campagne « Out of Home », action PromoPost avec des dépliants, publications sponsorisées sur Instagram et Facebook).
Tenir informées les familles paysannes et leur montrer les options de mise en œuvre de la campagne.	Les familles paysannes ont été informées et motivées par le biais de nombreux articles et interviews publiés dans des revues et magazines spécialisés, ainsi que par d'autres canaux.
Remporter la votation en menant une campagne de votation engagée et convaincante.	Il a été possible de convaincre près de 63 % de la population à voter non.
<b>Initiative paysage</b>	
Créer de meilleures conditions cadres d'aménagement du territoire par rapport au statu quo.	L'initiative paysage rendrait plus difficiles les constructions dans la zone agricole. Il convient donc de saisir l'occasion et de participer à l'élaboration du contre-projet indirect en faveur de l'agriculture.
Corriger le contre-projet en faveur de l'agriculture au Parlement.	Le bon projet qui a pu être obtenu dans le cadre de l'examen de la CEATE-E a été fortement modifié au Conseil des États, de sorte que des ajustements sont nécessaires. Au Conseil national, on tente maintenant de corriger les éléments centraux.
Faire en sorte que l'initiative paysage soit rejetée.	Une prolongation du délai pour l'élaboration du contre-projet a été obtenue au Parlement. Par conséquent, la votation n'aura probablement pas lieu avant 2024.
<b>Politique agricole : concrétisation du postulat</b>	
Transformer la politique agricole en une politique alimentaire, de manière à ce que l'agriculture puisse s'adapter de façon dynamique aux exigences du marché, que la durabilité s'étende à l'ensemble de la chaîne alimentaire, que les revenus agricoles et la couverture sociale s'améliorent, qu'une meilleure sécurité en matière d'investissement et de planification soit assurée et que la charge administrative soit réduite.	Le rapport de postulat a été adopté par le Conseil fédéral en juin 2022. L'USP est d'accord avec une grande partie du rapport et salue les orientations prévues. Seule la manière de traiter la protection douanière et le revenu agricole, qui reste faible, est critiquée.
Coordonner les prises de position des organisations membres sur le postulat.	Les membres ont été informés en continu du processus dans le cadre des séances des organes et ont eu la possibilité de donner leur avis. Les objections et les remarques ont été prises en compte.
Participer aux réunions avec le groupe d'accompagnement pour préparer le rapport de l'OFAG demandé par le postulat et introduire les points importants pour l'agriculture.	L'USP a fait partie du groupe d'accompagnement pour l'élaboration du rapport du postulat et a pu faire valoir les préoccupations de l'agriculture.
Élaborer la future stratégie alimentaire avec les organisations et les partenaires concernés.	Des discussions et des rencontres concrètes sur ce thème sont prévues pour 2023 et les années suivantes.
<b>Marché</b>	
Valoriser la plus-value de l'origine suisse sur le marché et améliorer le positionnement des produits suisses par rapport aux produits importés.	Le positionnement de l'origine suisse et la distinction par rapport aux importations sont notamment mis en avant grâce à l'appellation d'origine Suisse Garantie par

	AMS ainsi que par la campagne Paysannes et paysans suisses. Les labels promeuvent eux aussi la plus-value de l'origine suisse.
Proposer des cours de négociation.	Malgré tous les efforts déployés pour trouver suffisamment de personnes intéressées, le cours prévu au printemps a dû être reporté faute de participation. Le cours d'automne n'a malheureusement pas suscité davantage d'intérêt.
Entretenir des échanges réguliers avec le commerce de détail et les autres maillons de la chaîne de création de valeur et promouvoir ainsi des relations commerciales équitables entre producteurs, commerçants, transformateurs et consommateurs.	L'USP a échangé avec différentes organisations sectorielles et les principaux acteurs du commerce de détail sur l'évolution du marché et les mesures à prendre, notamment en ce qui concerne la forte hausse des coûts et les effets des nouvelles exigences environnementales.
Reconnaître les tendances et les potentiels du marché, faire en sorte que les familles paysannes puissent en profiter.	Une observation et des activités liées à l'identification de nouveaux marchés ont été mises en place. Il faut un échange à l'échelle de la branche sur les conditions cadres nécessaires pour promouvoir le potentiel du marché, en particulier dans le domaine des protéines végétales destinées à l'alimentation humaine.
Faire remonter les problèmes et les défis aux commissions et aux organisations sectorielles, les traiter de manière ciblée.	Des informations régulières et des échanges avec les organisations sectorielles ont eu lieu.
<b>125<sup>e</sup> anniversaire</b>	
Développer une identité visuelle pour l'anniversaire.	Le 125 <sup>e</sup> anniversaire de l'USP a notamment été célébré avec un logo spécial employé sur toutes les plateformes.
Rendre plus attrayantes les rencontres organisées par l'USP.	Des activités spéciales dans le cadre de cet anniversaire ont été organisées lors des séances de la Chambre suisse d'agriculture (CSA) ou de l'AD.
Être présent à toutes les assemblées des organisations membres et leur remettre quelque chose disposant d'un pouvoir symbolique.	L'USP a remis à toutes les organisations membres un bon pour un arbre fruitier et un panneau gravé.
Organiser des activités spéciales pour les collaborateurs.	Les collaborateurs ont pu profiter chaque mois d'une petite surprise ou d'un événement spécial.
Organiser un événement sur la place Fédérale après une campagne de culture de pommes de terre dans tous les cantons.	Cette action a été particulièrement médiatisée. Des pommes de terre ont été plantées dans tous les cantons et apportées à Berne par des délégations en automne. Ces pommes de terre ont servi à la confection des plus grands röstis du monde, qui ont ensuite été distribués à la population.
Réaliser des travaux particuliers de relations publiques et de relations médias.	Les événements autour du 125 <sup>e</sup> anniversaire ont été accompagnés de mesures de communication appropriées.

<b>Objectifs et mesures des tâches spéciales par département</b>	<b>Résultats</b>
<b>Économie, formation et relations internationales</b>	
<b>Importations d'aliments durables</b>	

Faire passer au Parlement des interventions sur l'obligation de déclarer les modes de production et en accompagner la mise en œuvre. Proposer et faire passer des interventions au Parlement.	Après que la motion de la CSEC-E sur les méthodes de production douteuses a été adoptée à une large majorité par le Parlement, d'autres interventions ont été accueillies favorablement. Ainsi, la motion Nicolet sur les denrées alimentaires transformées a été adoptée et la motion Badertscher sur la déclaration des transports aériens a franchi le premier obstacle au sein de la CSEC-N.
Collaborer avec les autres membres de l'AELE sur les normes relatives aux modes de production.	Diverses discussions ont été menées à ce sujet, mais on a renoncé à cette mesure pour l'instant en raison de la difficulté de mise en œuvre et de la faible motivation des autres acteurs.
Participer au débat sur les systèmes alimentaires durables en Suisse et dans le monde.	Les intérêts de l'agriculture suisse, mais aussi des paysans du monde entier, ont pu être défendus au moyen des commissions extraparlimentaires de la Confédération, de divers contacts en Suisse et de l'engagement de l'USP au sein du groupe de travail sur la sécurité alimentaire de l'Organisation mondiale des agriculteurs.
Suivre les négociations des accords de libre-échange et intervenir si nécessaire.	Les développements ont été suivis grâce aux organes en charge au SECO. On constate du mouvement notamment dans les négociations avec la Grande-Bretagne. Dans ce contexte, l'USP, la faïtière des organisations agricoles d'Angleterre et du Pays de Galles et l'ambassade britannique ont échangé à diverses reprises et ont organisé des excursions spécialisées dans les deux pays.
Sensibiliser sur la durabilité afin de maintenir la pression sur les importations bon marché.	La participation de l'USP à ce débat est importante et porte ses fruits. Mais l'USP s'est aussi exprimée pertinemment sur des propositions qui auraient un impact négatif sur l'agriculture suisse.
<b>AGRIterra</b>	
Renforcer la visibilité et la notoriété d'AGRIterra.	AGRIterra a pu gagner en notoriété, notamment au sein de l'USP. Des efforts seront déployés pour continuer à faire connaître l'organisation en 2023.
Créer le logo, mettre en place et faire connaître le site web.	La page d'accueil et le logo sont terminés. Une plus grande promotion de l'organisation est prévue pour 2023.
Soumettre des prises de position sur des objets relatifs aux terres cultivées.	Quelques prises de position ont pu être déposées, notamment sur la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT2).
<b>Numérisation</b>	
Promouvoir les approches numériques dans l'échange de données avec les partenaires du marché et les autorités (en particulier pour concrétiser l'obligation de communiquer prévue dans l'lv. pa. 19.475 « Trajectoires de réduction »).	L'USP a participé à différents groupes de travail sur les projets digiFLUX et eCH concernant l'harmonisation des données. La faïtière agricole soutient l'élaboration d'un outil simple d'utilisation et fonctionnant bien, qui sert également à la simplification administrative.
Tirer profit de la numérisation pour réduire la charge administrative des exploitations agricoles.	Les plateformes de données et les systèmes (numériques) de gestion et d'information agricoles ont un grand potentiel pour alléger la charge administrative des exploitations et éviter les doubles saisies. L'USP entretient des contacts avec les fournisseurs de différents systèmes et programmes. Cet objectif a également été approfondi lors d'un échange avec la commission permanente Recherche et Vulgarisation agricole de l'USP.
Mettre en œuvre le postulat Bourgeois (19.3988) pour que la Confédération, les cantons et le secteur agricole développent ensemble des solutions numériques. Celles-ci seront efficaces et ciblées pour maintenir faibles les charges administratives	

et économiques, et renforcer la propriété et la protection des données pour les exploitations et les individus.	La collaboration au sein de la communauté de charte Agridigital a permis d'établir des contacts sur ce sujet avec divers acteurs de la chaîne de création de valeur dans le domaine de l'alimentation. L'USP a suivi l'évolution du dossier et a traité le sujet à l'échelle du Comité. Une rencontre a été organisée avec Cédric Moullet, responsable de l'unité de direction Transition numérique et gestion des données à l'OFAG.
<b>SwissSkills</b>	
Participer aux SwissSkills avec l'ensemble du champ professionnel de l'agriculture et promouvoir de manière optimale les métiers de l'agriculture.	Les SwissSkills se sont déroulés sans embûches en septembre 2022. Les jeunes exerçant des professions de l'agriculture ont saisi cette chance et se sont présentés de manière optimale.
Assurer une présence de qualité et donner une image sympathique de l'agriculture lors des SwissSkills.	L'engagement fourni n'a pas été vain : en effet, c'est un jeune agriculteur qui a terminé en tête du classement général de la compétition.
<b>Révision de la formation initiale</b>	
Rendre attrayante et moderniser la formation dans le champ professionnel de l'agriculture.	Dans les profils de qualification de nos métiers, la description du métier tout comme l'aperçu des compétences opérationnelles sont axées sur les exigences futures.
Assortir la formation d'une large palette de connaissances de base et de possibilités de se spécialiser en vue des exigences à venir.	Sur la base de ces profils de qualification, les projets de plans de formation pour toutes les professions et les orientations de l'agriculture ont été élaborés pour la fin de l'année 2022.
<b>AgriStat</b>	
Réviser l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole pour l'adapter aux tendances actuelles. Ajuster la pondération et vérifier le panier-type, corriger la base de données et les publications.	La révision n'a guère pu avancer en raison d'une surcharge de travail (guerre en Ukraine et projets inattendus) et est reportée à 2023.
Augmenter le nombre de correspondants agricoles lors des enquêtes pour continuer de garantir un taux de réponses satisfaisant.	En raison de la charge de travail élevée en 2022, les travaux n'ont pas non plus pu être avancés dans ce domaine.
Développer le système de graphiques statistiques.	La collection de graphiques a été étendue à 176 graphiques d/f/e en 2022. La qualité des graphiques a été augmentée à 300 dpi.
Réviser le bilan alimentaire dans les domaines partiels.	Cette tâche a été exécutée avec succès.
<b>Production, marché et écologie</b>	
<b>Exploitation de nouvelles opportunités commerciales en production végétale</b>	
Accroître la création de valeur dans la production végétale et exploiter de nouvelles opportunités commerciales dans ce domaine en fonction des tendances alimentaires actuelles.	L'USP s'engage activement en faveur d'une amélioration de la protection douanière et de sa gestion, notamment pour les céréales panifiables et fourragères. En collaboration avec la Fédération suisse des producteurs de céréales, swissgranum a créé le groupe de travail « Cultures de niche ». L'objectif de ce groupe de travail est d'élaborer des recommandations sur les conditions de prise en charge et les prix indicatifs de nouvelles cultures de plus en plus demandées par le marché.

Définir et mettre en œuvre des mesures concrètes sur la base des cinq axes formulés dans le rapport « Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse ».	Le rapport « Le potentiel de certaines grandes cultures en Suisse » et les axes qui y ont été formulés en collaboration avec la commission permanente Production végétale de l'USP constituent la base des activités de la division Production végétale dans ce domaine. Trois des cinq axes sont utilisés activement à l'heure actuelle.
Chercher le dialogue avec les détaillants pour trouver de nouveaux marchés dans le domaine des substituts à base de plantes.	Des discussions concrètes ont été menées avec plusieurs acteurs et organisations de la chaîne de création de valeur. L'USP y soulignait que l'agriculture suisse était prête à cultiver des substituts à base de plantes.
<b>Nouvelles techniques de sélection</b>	
Tenir à jour les documents de base relatifs aux nouvelles techniques de sélection.	L'USP tient les documents à jour et procède systématiquement à des adaptations en cas de nouveautés. Le document de synthèse a été mis à jour et approuvé par la CSA.
Poursuivre le processus de formation d'opinion au sein de l'agriculture.	L'agriculture est de plus en plus confrontée à des défis liés à l'évolution des conditions cadres : lv. pa. 19.475 relative aux trajectoires de réduction des produits phytosanitaires et des pertes d'éléments fertilisants, (nouvelle) homologation de produits phytosanitaires, Plan d'action Produits phytosanitaires, changement climatique, etc.
Participer aux développements sur le plan politique et social.	La réponse du Conseil fédéral aux postulats 20.4211, 21.3980 et 21.4345 est en suspens. L'USP s'engage en faveur d'un développement ouvert du droit dans le domaine du génie génétique, tout en se tenant à certaines exigences (cf. document de synthèse sur les nouvelles techniques de sélection).
<b>Cohabitation avec les grands prédateurs</b>	
Améliorer les conditions de protection des animaux de rente face aux grands prédateurs, notamment face au loup.	Fin 2022, le Parlement a considérablement amélioré la loi sur la chasse. Il a adopté une meilleure régulation des populations de loups. Le délai référendaire court jusqu'à Pâques 2023.
Augmenter les indemnités pour les pertes d'animaux et les autres coûts liés au loup.	Pour l'année 2022, 7 millions de francs supplémentaires ont été mis à disposition pour des mesures de protection des troupeaux. En 2023, ces mesures seront une nouvelle fois soutenues, à hauteur d'environ 4 millions cette fois-ci.
Utiliser au maximum les possibilités d'action légales pour réguler les loups. S'investir dans une éventuelle nouvelle révision de la loi sur la chasse.	À la fin de l'année 2022, le Conseil fédéral a encore mis en consultation une autre adaptation de l'ordonnance sur la chasse qui, dans le cadre de l'ancienne loi sur la chasse, doit faciliter la régulation des loups qui causent des dommages.
Échanger des expériences dans le cadre de la plateforme de dialogue concernant les grands prédateurs.	Lors de sa séance de printemps, la plateforme de dialogue a pris connaissance d'un rapport du SAB sur l'organisation de la protection des troupeaux dans huit cantons. Les expériences de la France, du Tyrol du Sud et de l'Autriche ont été présentées lors d'une vidéoconférence en automne.
<b>Recyclage des éléments nutritifs</b>	

Participer au groupe de travail SwissPhosphor de l'OFEV et accompagner de manière active l'obligation de récupérer le phosphore dans l'intérêt de l'agriculture.	L'USP s'engage activement et avec succès dans le groupe d'accompagnement et les groupes de travail « Financement » et « Vente des produits » : après une période d'arrêt plutôt longue, le projet SwissPhosphor a de nouveau nettement progressé.
S'assurer que les personnes rejetant du phosphore assument les coûts pour sa récupération (au moyen de taxes sur les eaux usées).	Une solution de financement dans l'intérêt de l'agriculture est en cours d'élaboration.
Développer une base pour la récupération d'autres éléments nutritifs dans les STEP et faire inscrire dans l'agenda politique l'obligation de récupérer d'autres éléments nutritifs issus des STEP.	L'USP a élaboré les bases du recyclage de l'azote et les a introduites dans le processus politique.
Suite à la décision de l'UE, examiner s'il est aussi permis de réutiliser les sous-produits animaux dans l'alimentation animale en Suisse.	La réutilisation de protéines animales pour l'alimentation des volailles et des porcs a fait l'objet de plusieurs réunions auxquelles ont participé tous les acteurs de la chaîne alimentaire. Un groupe d'experts s'est penché sur les aspects de la durabilité et de la communication. Une consultation de la Confédération est prévue pour début 2023.
<b>Davantage de collaboration avec la viticulture et l'arboriculture</b>	
Renforcer la collaboration avec la viticulture et l'arboriculture dans le cadre de thèmes spécialisés et de la communication.	Les points de vue des spécialistes en arboriculture et en viticulture de nos organisations membres ont été rassemblés dans le cadre de prises de position relatives aux cultures spéciales. L'USP a participé à différents groupes de travail tels que le Réseau de compétences Fruits et baies pour un échange d'informations plus spécifique.
Intégrer davantage de thèmes liés à la viticulture et à l'arboriculture dans la commission permanente Production végétale et la Plateforme Protection des végétaux.	Les représentants des cultures spéciales ont participé à des comités techniques et ont apporté des informations directes du point de vue de leur secteur sur le marché, le commerce et la politique.
Accompagner l'élaboration de normes de durabilité.	Des échanges réguliers ont eu lieu entre les chefs de projet au sujet de la transmission d'informations sur les projets sectoriels « La durabilité des fruits » de la Fruit-Union Suisse et « Vin suisse durable ».
<b>Approvisionnement de l'agriculture en eau</b>	
Intervenir sur le plan politique et mener un lobbying dans l'intérêt de l'agriculture. Influencer les directives posées à l'agriculture dans le captage de l'eau de manière à rendre l'accès à l'eau conforme à la pratique agricole.	Les intérêts de l'agriculture ont été présentés et défendus chaque fois que cela était possible.
Rendre accessible aux exploitations agricoles les résultats de projets et de recherches au moyen d'une plateforme d'échange.	La plateforme n'a pas été mise en place cette année en raison du manque de personnel.
Présenter à la population les efforts que déploie l'agriculture pour protéger le climat et relever les défis en la matière.	Des réponses ont pu être données à diverses demandes externes (de la part de journalistes, d'étudiants, etc.) et l'accent a été mis sur les défis du changement climatique et de l'accès à l'eau pour l'agriculture.
<b>Changement climatique : performance des puits de carbone et mesures d'adaptation</b>	

Sensibiliser les agriculteurs aux mesures d'adaptation au changement climatique et leur montrer le grand potentiel des puits de carbone qu'offre l'agriculture. Travailler en étroite collaboration avec AgroCleanTech pour mettre en œuvre des mesures de protection du climat dans l'agriculture.	Il existe de nombreuses initiatives régionales sur les puits de carbone de l'agriculture, que l'USP suit. La faïtère agricole a également aidé AgroCleanTech à faire connaître le nouveau programme KLIK pour les grues agricoles électriques.
Anticiper les solutions politiques à mettre en œuvre. Associer les offices fédéraux responsables (OFEV, OFAG) et les instituts de recherche à la définition commune de solutions réalisables.	L'USP s'engage activement en faveur d'objectifs de réduction réalistes pour l'agriculture dans la politique climatique, en tenant compte du comportement des consommateurs.
Sensibiliser la population au potentiel des puits de carbone et aux défis de la protection du climat dans l'agriculture.	L'USP répond à diverses demandes externes (de la part de journalistes, d'étudiants etc.) concernant les prestations de réduction des émissions et les mesures de protection climatique de l'agriculture.
<b>Initiative biodiversité</b>	
Intégrer les revendications de l'agriculture dans le processus politique et obtenir le rejet de l'initiative.	De nombreuses ressources ont été affectées à cet objectif, notamment à la rédaction de documents de natures diverses (argumentaires, prises de position, etc.) ou d'interventions au Parlement (lettres de prise de position, etc.).
Élaborer un contre-projet à l'initiative biodiversité dans l'intérêt de l'agriculture.	Travail de base pour une non-entrée en matière sur le contre-projet indirect.
S'engager pour communiquer les réalisations de l'agriculture en matière de biodiversité. Développer la coopération avec les partenaires.	La coopération dans le domaine de la biodiversité est difficile en raison du contexte politique. L'USP a réalisé une esquisse d'une étude indépendante sur l'état de la biodiversité, afin de présenter les efforts de l'agriculture sous un jour plus objectif et positif.
Mettre en œuvre le Plan d'action national Biodiversité et les améliorations qui en découlent au niveau de la production et clarifier le projet qui suivra l'action des bandes fleuries.	L'USP a mis sur pied le projet « Faucher futé » pour sensibiliser à l'utilisation ciblée des faucheuses-conditionneuses. Elle a également organisé une journée sur le conseil en biodiversité avec la Station ornithologique suisse.
<b>Des animaux de rente en bonne santé</b>	
Promouvoir la santé des animaux de rente et participer à des projets concrets visant à renforcer celle-ci (p. ex. santé des onglons, organisation pour la santé des animaux de rente).	L'organisation Santé des animaux de rente Suisse s'est bien établie et assume de plus en plus de tâches de coordination entre les services de santé et les projets concrets de santé. Les projets Santé des onglons, Service Sanitaire Veaux Suisse vont bon train et prendront bientôt fin.
Contribuer à réduire l'utilisation d'antibiotiques et à éviter la formation de résistances aux antibiotiques, proposer des mesures.	Les améliorations dans la gestion des antibiotiques se traduisent par une nouvelle baisse des volumes distribués. Les deux premières évaluations de la base de données SI ABV de la Confédération, qui ne sont pas encore significatives, montrent qu'il est nécessaire de prendre d'autres mesures ponctuelles.
Informar la société sur les antibiotiques et l'ensemble des activités dans la détention d'animaux de rente.	En amont de la semaine internationale de sensibilisation aux antibiotiques, l'USP a informé sur l'engagement de l'agriculture à réduire le besoin d'antibiotiques dans l'élevage d'animaux de rente grâce à des programmes de santé et à l'optimisation des conditions

	d'élevage. La baisse de 60 % de la consommation d'antibiotiques depuis 2008 est la preuve que cet engagement porte ses fruits.
<b>Alimentation durable</b>	
Élaborer des mesures visant à renforcer la production de céréales fourragères.	L'USP s'est engagée aux côtés des producteurs de céréales pour créer de bonnes conditions cadres pour la culture des céréales fourragères. L'accent a été mis sur une protection douanière adaptée au marché.
S'assurer par le biais de mécanismes compréhensibles que les aliments fourragers importés et leurs composants ont été produits de manière responsable et s'investir dans le Réseau suisse pour le soja.	En collaboration avec les acheteurs d'aliments pour animaux, l'USP a participé au groupe de travail sur les normes en matière de fourrages du Réseau suisse pour le soja.
Encourager les autres solutions d'affouragement, p. ex. les protéines d'insectes.	L'USP a coordonné les activités sur la question de la réévaluation des protéines animales destinées à l'alimentation des volailles et des porcs.
Approfondir la collaboration avec les organisations, les entreprises et les grands ténors de la production fourragère en Suisse (ADCF, HAFL, Agroscope, semenciers).	Dans le contexte de la trajectoire de réduction des pertes d'éléments fertilisants, les échanges avec la HAFL et Agroscope ont été approfondis (plateforme Éléments fertilisants).
Lancer des projets réalisables pour une utilisation plus efficace et adaptée aux conditions locales des herbages suisses.	Ce sujet a été traité dans la plateforme Éléments fertilisants.
Élaborer des bases pour la gestion et l'utilisation des herbages, en tenant compte des questions politiques actuelles (trajectoire de réduction) et du changement climatique.	Ce sujet a été traité dans la plateforme Éléments fertilisants.
<b>Communication</b>	
<b>Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la marque « Paysans suisses »</b>	
Proposer une nouvelle marque avec des processus clairs.	L'USP a lancé la nouvelle marque Paysannes & paysans suisses à la mi-juin 2022.
Déployer la nouvelle stratégie de la marque dans les différents projets partiels.	Le déploiement de la nouvelle marque dans les différents projets partiels est en grande partie terminé. En 2023, la Journée portes ouvertes à la ferme et les Visites d'étables doivent encore être présentées sous la nouvelle marque.
Élaborer tous les thèmes, mesures et concepts en fonction des nouveaux attributs et services de la marque.	L'intégration des différents axes stratégiques et la mise en place des concepts seront achevées comme prévu en 2023.
<b>Poursuivre la campagne d'information</b>	
Poursuivre la campagne « Nous protégeons ce que nous aimons » lancée en 2018 : site web (nouveau thème : paiements directs), Facebook, vidéos explicatives (nouveau thème : engrais de ferme), etc.	La campagne d'information s'est poursuivie avec plus de 100 messages publicitaires sur Facebook et Instagram et une vidéo explicative a été réalisée sur le thème des engrais de ferme.
Déterminer avec les organisations membres concernées d'autres mesures comme des vidéos avec différents éleveurs d'animaux ou des panneaux et des dépliants pour les exploitations dans le cadre de la pré-campagne contre l'initiative sur l'élevage intensif.	La pré-campagne avec les vidéos montrant différentes exploitations d'élevage a été réalisée comme prévu.

Clarifier le transfert des éléments de la campagne dans « Paysans suisses ».	Ce point n'a pas été mis à l'ordre du jour en raison d'une séance ajournée. Il sera traité en 2023.
<b>Suite de la campagne « Save Food. Fight Waste »</b>	
Mettre à jour la page web de l'USP sur le gaspillage alimentaire.	D'autres acheteurs de marchandises non commercialisables ont été ajoutés au site web au cours de l'année.
Organiser des discussions avec le commerce et les filières pour assouplir les normes commerciales.	Une discussion sur les normes du commerce a été menée avec des acteurs de ce dernier. Ce travail se poursuivra en 2023.
Continuer de proposer des autocollants et des dépliants aux personnes pratiquant la vente directe pour les produits non commercialisables.	L'action a été poursuivie et le matériel a été envoyé à toutes les entreprises intéressées.
Mener une action de distribution de produits non commercialisables pour davantage de tolérance et d'estime envers ces produits.	En raison des réserves émises par les organisations sectorielles, il a été renoncé à une action individuelle, mais une action spéciale a été organisée au Rübelimärt d'Aarau.
Mettre en route de nouvelles mesures plus approfondies dans le cadre de la campagne « Save Food. Fight Waste » et élaborer des projets propres à l'USP.	Les travaux de la campagne nationale, dirigée par Pusch, ont pris du retard. La campagne de suivi sera vraisemblablement prête dans le courant de l'année 2023.
<b>30<sup>e</sup> anniversaire du Brunch à la ferme du 1<sup>er</sup> août</b>	
Mettre en avant la 30 <sup>e</sup> édition du Brunch dans la communication nationale.	L'USP a mis l'emphase sur l'édition anniversaire dans la communication nationale, ce qui a donné lieu à une couverture médiatique plus intense que les années précédentes.
Publier des portraits intéressants d'agriculteurs et d'agricultrices dans le magazine du Brunch.	Le 30 <sup>e</sup> anniversaire a été mis à l'honneur à plusieurs reprises dans le magazine du Brunch, notamment par le portrait d'une ferme prestataire qui a participé à toutes les éditions du Brunch et par l'éditorial du magazine.
Prévoir des actions spéciales autour de la 30 <sup>e</sup> édition, en particulier pour les exploitations participant chaque année.	L'USP a organisé en automne 2022 une manifestation pour les six familles paysannes qui ont toujours proposé le Brunch du 1 <sup>er</sup> Août sur leur exploitation au cours des 30 dernières années.
Créer des incitations supplémentaires pour que de nouvelles exploitations participent à cette 30 <sup>e</sup> édition.	Malheureusement, l'USP n'a pas encore pu atteindre le nombre de fermes prestataires d'avant la crise du coronavirus.
Réunir les anciens comme les nouveaux sponsors en cette année particulière et s'assurer de leur soutien pour des actions.	Cet objectif a été atteint.
<b>Ajustement des cotisations de membre des « Autres organisations »</b>	
Vérifier les contributions actuelles des sections membres de la catégorie « Autres organisations ».	Plusieurs contributions d'organisations qui ne figurent que depuis peu dans cette catégorie ont pu être fixées, par exemple Swiss Genetics ou la CTEBS. Des discussions ont été menées avec diverses organisations, dont IP-Suisse et Bio Suisse, mais aucun résultat n'a encore été obtenu. L'USP continuera à travailler sur ce thème à l'horizon 2023+.
Confirmer ou redéfinir les contributions avec les sections membres concernées au cas par cas.	
Mettre à jour le règlement de financement.	Les mises à jour nécessaires concernant la fixation des cotisations et les droits des délégués ont été effectuées aussi bien dans le règlement de financement de l'USP que dans celui de la communication de base. La CSA a approuvé à l'unanimité les ajustements lors de sa séance de septembre.

<b>Organiser une rencontre des anciens</b>	
Reprendre contact avec les anciens membres du Comité et de la CSA ainsi qu'avec les anciens titulaires de fonction de l'USP. Rechercher les adresses des anciens et les compiler. Maintenir une « base des anciens » pour préserver les contacts en vue de prochaines activités (tâche permanente à partir de 2023).	Les listes d'adresses ont été actualisées et saisies, de sorte qu'il est possible de prendre contact à tout moment avec les anciens. La base a ainsi été créée pour maintenir les liens et les contacts au sein de l'USP.
Organiser une rencontre au printemps 2022.	Dans le cadre de son 125 <sup>e</sup> anniversaire, l'USP a invité tous les anciens membres du Comité, de la CSA et de la direction à une manifestation au musée agricole de Burgrain (LU). Quelque 90 anciens ont répondu à l'invitation par la positive. L'objectif de maintenir le contact avec les anciens et de les remercier pour leur engagement en faveur des familles paysannes pendant et après leur fonction à l'USP a été atteint.
<b>Affaires sociales et prestataires de services</b>	
<b>Entreprises Agrisano</b>	
Automatiser les processus avec les clients commerciaux dans le portail clients et mettre en œuvre la stratégie de numérisation.	Deux projets sont actuellement consacrés aux clients commerciaux. Les projets devraient être achevés au premier trimestre 2023.
Mettre en œuvre la campagne de sensibilisation pour la couverture sociale des agricultrices et en exploiter le potentiel.	Le site web de la campagne de sensibilisation a connu un trafic important. La check-list a également été largement utilisée. En raison de son succès, le site reste actif jusqu'à nouvel ordre.
Décider du degré d'autonomie d'Agrisano Prevos et commencer la mise en œuvre.	Le Conseil de fondation a pris la décision d'accorder l'autonomie dans le domaine de la prévoyance vieillesse (placements de capitaux et gestion des rentes de vieillesse à compte propre au 1 <sup>er</sup> janvier 2024). La mise en œuvre du « Projet autonomie 2024 » aura lieu courant 2023.
Développer les produits et services des assurances de base et complémentaires.	De nouveaux produits sont prévus : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caisse-maladie, nouveau modèle alternatif au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;</li> <li>- Nouveau produit d'assurance indemnité journalière avec moins de réserves ;</li> <li>- Examen de l'extension du produit AGRI-spécial (complément à la caisse-maladie).</li> </ul>
<b>Agriexpert</b>	
Aider les départements de l'USP à répondre aux questions d'ordre juridique ou économique au moyen de connaissances pratiques et spécialisées.	Mesure mise en œuvre en permanence.
Faire entendre les revendications de l'agriculture en collaborant au sein de groupes de travail et en menant un lobbying actif en politique.	Mesure mise en œuvre en permanence.
Soutenir les sections membres et les parlementaires dans le cadre de projets de loi et d'applications pratiques en droit rural et fiscal.	Mesure mise en œuvre en permanence.
Publier à un rythme régulier des articles de presse sur le droit rural, l'évaluation, l'aménagement du	Mesure mise en œuvre en permanence. En 2022, Agriexpert a rédigé au total 43 articles de presse sur les thèmes de la gestion d'entreprise, du droit foncier et

territoire (constructions dans l'agriculture), la fiscalité, le droit de la famille et la gestion d'entreprise.	du bail à ferme agricole, des impôts, du droit de la famille, de la comptabilité, etc.
Rédiger des prises de position pour le compte de l'USP et intervenir lors de la mise au point de règles d'exécution dans les domaines du droit rural, de la fiscalité, de l'aménagement du territoire, de la présentation des comptes et de l'évaluation.	Mesure mise en œuvre en permanence.
Rédiger et publier des commentaires, des recommandations et des brochures pour la pratique, le conseil, l'administration et les tribunaux.	Mesure mise en œuvre en permanence.
Rédiger une fiche d'information sur la situation juridique relative aux activités de loisirs dans les champs et en forêt, et sur les mesures que peuvent prendre les propriétaires ou exploitants concernés.	Mesure achevée fin 2022/début 2023.
<b>Agrimpuls</b>	
Vanter l'outil de suivi auprès des stagiaires, assurer sa mise en œuvre et son évaluation.	L'Ukraine est le pays avec lequel Agrimpuls collabore le plus en matière de placement de stagiaires. Avec l'éclatement de la guerre, le projet a été suspendu.
Accélérer la numérisation et évaluer les opportunités internes et externes.	En raison de mesures d'économie/d'un manque de ressources, le projet a été reporté à 2023.